



Arrêté M25.031

RÉGIE DE RECETTE 15591 – MEDIATHEQUE

Nomination du régisseur titulaire et des mandataires suppléants

Nous, Maire de la Ville d'Armentières,

Vu l'arrêté M07.084 instituant la régie « 15591 – Médiathèque – Participation des usagers »,

Vu l'avis conforme du comptable public assignataire en date du 06/05/2025

ARRETONS

Article 1^{er} : Mr VERRIEST Sébastien, est nommé régisseur titulaire de la régie de recette 15591 avec pour mission d'appliquer exclusivement les dispositions prévues dans l'acte de création de celle-ci.

Article 2 : En cas d'absence pour maladie, congé ou tout autre empêchement exceptionnel, Mr [REDACTED] sera remplacé dans ses fonctions par :

- Mme [REDACTED]
 - Mme [REDACTED]
 - Mr [REDACTED]
 - Mr [REDACTED]
 - Mme [REDACTED]
 - Mme [REDACTED]
- mandataires suppléants ;

Article 3 : Les mandataires sont tenus d'appliquer les dispositions de l'instruction interministérielle n°06-031-A-B-M du 21 avril 2006 relative à l'organisation, au fonctionnement et au contrôle des régies des collectivités territoriales et de leurs établissements publics.

Envoyé en préfecture le 09/05/2025

Reçu en préfecture le 09/05/2025

Publié le

ID : 059-215900176-20250506-M25031-AR

S²LOW



Article 4: Les autres dispositions de l'arrêté M.07.085 restent inchangées.

Fait en Mairie d'Armentières, le 06/05/2025



Le Maire,
Jean-Michel MONPAYS